

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

AMENDEMENT

N ° CF280

présenté par
M. Pupponi

ARTICLE 42 BIS

Mission « Cohésion des territoires »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.